

Plan Air-Climat

La biodiversité à Jette



Jette verte



Mise en contexte



« Le défi du maillage vert : combler les lacunes en espaces verts dans les zones qui en sont particulièrement dépourvues, relier les espaces verts entre eux, préserver et développer la biodiversité de la faune et de la flore. »

Le maillage vert et le maillage bleu sont directement liés entre autre dans la lutte contre les inondations.

Remarque générale : toutes les photos de cette présentation ont été prises à Jette, par des jettois !

Mise en contexte

Depuis 2010, Jette a mis en place une stratégie de développement du maillage vert, tout en respectant et en combinant l'ensemble des fonctions : logements, commerces, bureaux, voiries et transports, activités humaines et récréatives.

Laisser place à la nature dans un environnement urbain est une nécessité vitale pour l'homme !

Augmenter la verdure en ville a également un impact sur le micro-climat urbain : une ville riche en arbres et en verdure sera moins sujette aux phénomènes d'ilots de chaleur.



**LE MAILLAGE
VERT À JETTE**
UNE RICHESSE À DÉVELOPPER

BILAN
2010-2015
OBJECTIFS
2016-2021

Parcs régionaux et communaux à Jette



4 parcs et bois régionaux : le parc Roi Baudouin, les bois de Dieleghem, du Poelbos et du Laerbeek. Ces bois bénéficient de la **protection Natura 2000** grâce à la présence de chauves-souris et d'une flore particulière. Ils constituent un biotope particulier favorisant la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux. L'ensemble forme un complexe d'aires de nourrissage et d'habitats 3 essentiel pour les 12 espèces de chauves-souris observées.

Le Laerbeek est menacé par le projet flamand d'extension du ring : même si la superficie du bois serait préservée grâce au combat de la Commune, un élargissement du ring entrainera inévitablement des nuisances pour la faune et la flore.

Oui ! A la préservation du Bois du Laerbeek
Ja ! Voor het behoud van het Laarbeekbos

Saviez-vous que le Bois du Laerbeek est classé zone Natura 2000 ?
Weet u dat het Laarbeekbos geclassificeerd werd als Natura 2000-gebied?

Natura 2000 est un réseau de sites protégés pour la faune et la flore exceptionnelles. Le Bois du Laerbeek est un site exceptionnel non seulement pour sa biodiversité, mais aussi pour sa flore et sa faune exceptionnelles. C'est un site exceptionnel pour la présence d'espèces de chauves-souris.

Natura 2000 is een netwerk van beschermdes gebieden van uitzonderlijke flora en fauna beschermde soorten. Het Laarbeekbos is een uitzonderlijk gebied op biologisch vlak en belangrijk als leefgebied voor de grote boomkruiper, de grote zwaluw, de grote vliegenvanger en verschillende andere vogelsoorten. Het is ook een uitzonderlijk gebied voor verschillende soorten vleermuis.

Touche pas à mon Laerbeek !
Le 25 octobre 2015, le gouvernement flamand a voté la loi relative à l'élargissement du ring. Cette loi prévoit un élargissement du ring de 100 mètres de largeur et de 5 mètres de hauteur. Ce projet de loi aura des conséquences négatives sur la biodiversité du Bois du Laerbeek.

Handen af van mijn Laarbeekbos!
Op 25 oktober 2015 heeft de Vlaamse regering een wet goedgekeurd die het Laarbeekbos bedreigt. Deze wet voorziet in een uitbreiding van de ring van 100 meter breedte en 5 meter hoogte. Dit project zal negatieve gevolgen hebben voor de biodiversiteit van het Laarbeekbos.

Non ! A l'élargissement du ring
Neen ! Aan de uitbreiding van de ring

Uiteindelijk zal de uitbreiding van de ring tot de vernietiging van het Laarbeekbos leiden. Het is daarom van belang om de uitbreiding van de ring te voorkomen. De Gemeente van Jette zal zich inzetten voor de bescherming van het Laarbeekbos.

Une action du Collège des Bourgmestres et Schepenen de la Commune de Jette.
Een actie van het College van Burgemeester en Schepenen van de Gemeente Jette.

La nature à Jette

7 parcs communaux : le parc Huybrechts, le parc Garcet, le parc de la Jeunesse, le parc Liebrecht, le parc Jecta, Ylo parc et le parc de Dieleghem (joutant le bois régional)

→ Bientôt un nouveau parc dans le cadre du Contrat de quartier !

1 petit bois : le talus du Heymbosch (et ses familles de renards, accompagnées parfois d'un chevreuil !)



La nature à Jette

2 micro-forêts (cimetière et Ongena)

1 étang au Jardins de Jette (et le célèbre héron jettois !)



Mettons de la vie dans nos espaces !

En plus des plus traditionnelles plaines de jeux, nous mettons de la vie dans nos parcs et espaces en mettant en place des projets participatifs dès que c'est possible et que l'envie du quartier est présente

Par exemple : 7 composts et 5 potagers collectifs



Potager collectif Ylo's VeJetteAbles (et collaboration de la crèche juste à côté !)



Compost Magritte



Potager O Don

De la nature dans chaque espaces...



COMMUNE DE JETTE

CHARTRE DE VÉGÉTALISATION



CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Comblent les lacunes en espaces verts dans les zones qui en sont particulièrement dépourvues, relier les espaces verts entre eux, préserver et développer la biodiversité de la faune et de la flore, tel est le défi du maillage vert.

Dans cette optique, la Commune de Jette s'est pourvue depuis 2010 d'un programme de développement du maillage vert. La collaboration avec les Jetteois et le soutien des projets participatifs sont des objectifs importants de ce programme. Les projets portés par un quartier sont toujours préférables aux initiatives individuelles : en plus de garantir une harmonie esthétique, ils permettent de tisser du lien social dans le quartier.

La présente charte reprend une série de dispositions qui permettent aux Jetteois de végétaliser les petits espaces de leur rue (pieds des arbres par exemple). Cette charte concerne les parterres d'arbres, les jardinières, les projets d'agriculture urbaine (incroyables comestibles), les plantes grimpantes et les autres espaces à végétaliser.

Tous les projets nécessitent une autorisation préalable de la commune. Les demandes concernant les plantes le long de la façade et le fleurissement des pieds d'arbres bénéficient d'une procédure simplifiée, moyennant le respect du règlement intitulé « Règlement communal relatif à la végétalisation du territoire jetteois - plantes grimpantes et pieds d'arbres ».

Il existe des possibilités d'obtenir des subsides pour végétaliser l'espace public (subside régional « Inspirons le quartier » et possibilité d'obtenir un soutien de la commune). Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'éco-conseiller (ddo@jette.brussels) - 02/422.31.03.

Engagements du demandeur

Toute demande doit être conforme au règlement communal intitulé « Règlement communal relatif à la végétalisation du territoire jetteois - plantes grimpantes et pieds d'arbres ». Les principaux points d'attention sont repris ci-dessous.

Le respect de l'environnement et des végétaux

- Privilégier les plantes indigènes et mellifères ;
- Entretien des plantes tout au long de l'année (soins des végétaux, arrosages, renouvellement des végétaux, taille des végétaux autant que nécessaire) ;
- En cas d'absence, s'assurer du bon entretien des plantes par un voisin ;
- Recourir à des méthodes de jardinages écologiques et désherber les sols manuellement ;
- **Ne pas utiliser de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux ;**
- **Ne pas planter des végétaux à risques (plantes urticantes ou invasives) ;**

Le respect de la propreté et de la sécurité

- Maintenir propres les espaces plantés (élimination des déchets et des saouliers de toute sorte...) ;
- Garantir l'intégrité de tout dispositif installé (bac, jardinière...). Le demandeur doit garantir l'entretien ou éventuellement le remplacement de son dispositif ;
- Garantir la pérennité des aménagements et assurer une homogénéité esthétique dans le temps (exemple : utiliser toujours le même type de clôture) ;



Végétalisation des pieds d'arbres (encore peu de projets à ce jour)



Plantes grimpantes



Incroyables comestibles

Pour l'ensemble de ce type de projet, un formulaire unique : la charte de végétalisation !

... à apprendre à tolérer

⇒ Des espaces publics en **gestion différenciée** et **zéro pesticide** impliquent une nouvelle vision de l'espace public, où la force de la nature se voit, par opposition à la nature cadenassée

En gestion différenciée, on choisit des endroits où l'on favorise la biodiversité, par exemple en ne coupant l'herbe qu'une ou deux fois par an, en plantant des espèces adaptées aux conditions locales, plutôt que des espèces horticoles qui nécessitent plus d'eau et de soins.



Apprendre et comprendre la nature

Nous organisons des **cycle de balades et de conférences** par des guides nature jettois et passionnés !

→ Différents thèmes : les oiseaux du printemps, les champignons, les plantes aromatiques, les abeilles, les chauves-souris...



Une ferme pour enfants

→ accueille essentiellement des enfants des écoles de 4 à 12 ans, des deux régimes linguistiques.

→ objectif : sensibilisation au respect de l'environnement, à l'alimentation saine et au développement durable par le biais des travaux à la ferme et de la découverte de la nature dans et aux alentours de la ferme.



Le verger de la transition

→ Verger communal mis à disposition du groupe citoyen de Jette en transition

→ Gestion du verger, ouverture 1^{er} samedi du mois, activités grand public...



Des projets Good Food

La préservation de la biodiversité passe aussi par la promotion de l'agriculture urbaine.

→ L'agriculture urbaine instaure un nouveau lien entre le citadin et la nature par le biais d'une ville qui (re)devient comestible. En regardant autrement le végétal, la faune, la flore... nous redécouvrons une nature utile en ville !



De l'agriculture professionnelle sur des terrains communaux



Des potagers individuels



**Des potagers collectifs
Mais aussi... des vergers et fruitiers dans des parcs, des séances d'info...**

Accueillir la biodiversité

Prés fleuris, gestion différenciée sur l'espace public, ruches sur le toit de la maison communale, jardin d'abeilles, hôtels à insectes...



Préserver la nature...

Lutte contre les espèces invasives, ci-dessous une action d'arrachage de la renouée du Japon



Mobilisation pour la préservation du bois du Laerbeek



Action de protection des martinets (pose de nichoirs) et autres espèces



Grainothèque et plantotek (préservation d'anciennes variétés de plantes, promotion de la culture, échanges de graines naturelles)

Sensibiliser à ne pas déranger la faune sauvage



Campagnes zéro pesticide



... et l'augmenter !

Les différentes actions mentionnées précédemment permettent d'augmenter la biodiversité à Jette (nouveau parc contrat de quartier, micro forêts, plantes grimpantes...)

Mais citons aussi le développement d'un Plan Arbre ou encore les actions annuelles « Plantez un arbre »,

→ Remarque importante : le développement et la préservation de la biodiversité à Jette est un effort collectif, réalisé grâce aux citoyens via les projets de quartier, dans les écoles et les actions individuelles. Nous avons tous un rôle à jouer !



PLANTEZ UN ABRE
PLANT EEN BOOM



Des questions?



Jette verte

